



## Inscriptions scolaires 2025-2026

### Inscriptions jusqu'au 30 avril 2025

Les parents des enfants nés en 2022\* sont invités à se rendre au Syndicat Intercommunal France et Multien afin de procéder à l'inscription de ceux-ci pour la rentrée prochaine.

#### Adresse du Syndicat :

Syndicat Intercommunal France et Multien  
12 avenue du Château (Mairie de GRESSY)  
1er étage - porte de droite

Il est également possible de prendre contact par mail à [sifm@orange.fr](mailto:sifm@orange.fr) et par téléphone au 01.60.26.26.17.

#### Horaires d'inscription :

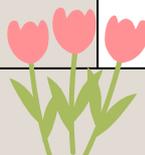
Du Lundi au Vendredi de 9h à 17h.

#### Documents à apporter :

- Livret de famille,
- Carnet de santé,
- Justificatif de domicile,
- Document justifiant du droit de garde si les parents sont séparés.

Le numéro de téléphone et l'adresse mail de chaque parent seront demandés.

(\*) : Les enfants qui auront 3 ans révolus au moment de la rentrée scolaire sont inscrits de plein droit. Pour les enfants nés en fin d'année : ils seront inscrits sur une liste d'attente dont l'ordre est défini par l'âge (du plus âgé au plus jeune) et ne pourront être admis qu'en fonction du nombre de places disponibles (30 enfants au maximum par classe).



## Info utiles



### Bornes à vêtements

Tous les textiles sont à jeter dans cette borne.

Une borne est installée **Rue de la Nourrie**.



### Transport

Nantouillet est desservi par la **ligne 22**.

Retrouvez les horaires sur le site de la mairie :  
<https://www.nantouillet.com/transports-en-commun>

**TàD** - Profitez d'un service de Transport À la Demande en heures creuses et le samedi. Renseignements sur [Tad.idfmobilites.fr](http://Tad.idfmobilites.fr)



### FACEBOOK

Retrouvez toute l'actualité sur la nouvelle page facebook de la mairie "**Nantouillet**"



### Informations pour les nouveaux Nantolétains

#### Inscription en mairie :

- Spectacle de Noël et remise de chèques cadeaux pour les enfants de 0 à 10 ans
- Invitation au repas des anciens dès 60 ans
- Remise de colis de Noël dès 65 ans



## Les bons réflexes

Il est rappelé aux habitants, qu'il est important de jeter les déchets dans les bornes ou poubelles appropriées. Des contrôles seront effectués par des agents habilités et pourront verbaliser les administrés dont le tri n'est pas effectué correctement.

De plus, le verre recyclé est revendu afin d'obtenir des recettes, idem pour le tri sélectif. Plus le tri est bien effectué, plus le coût des dépenses diminuera, en l'occurrence une baisse sur le montant des factures.

**Il est donc essentiel de jeter les verres\* dans les bornes disposées sur la commune et non celles des communes voisines.**

\*sauf la vaisselle cassée, les flacons de parfums, les ampoules...

**Les bornes biodéchets se situent rue de la Nourrie et rue de Meaux.**



## La brocante

**La brocante de Nantouillet aura lieu le dimanche 6 avril 2025.**

**Elle se déroulera sur le parking de la salle des fêtes.**

Les inscriptions sont ouvertes.

Informations et réservations en mairie.

[www.nantouillet.com](http://www.nantouillet.com)

Organisée par l'association SLD

## BROCANTE Nantouillet

**DIMANCHE 6 AVRIL 2025**  
De 9h à 18h

//////  
Parking  
salle des fêtes  
rue de la nourrie

//////  
Animations  
Anseff  
Buvette

**RENSEIGNEMENTS ET  
INSCRIPTIONS :**  
mairie.nantouillet@wanadoo.fr  
01 64 36 24 06

**Emplacement :**  
Mairie de Nantouillet  
16 grande rue  
77230 NANTOUILLET

**4€ /mètre nantolétain  
6€ /mètre hors commune**

## Rappel



### Stationnement

Le stationnement excédant plus de 7 jours est considéré comme abusif et peut, selon l'article R417-12 du Code de la Route, faire l'objet d'amende et de mise en fourrière.

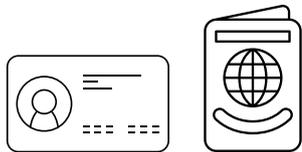
Par ailleurs, il est strictement interdit d'effectuer des travaux de mécanique sur la voie publique.



### Entretien des trottoirs et bordures de voie publique

L'arrêté municipal n°38-2017 prescrit pour chacun :

- l'entretien des trottoirs et des caniveaux par toutes saisons (désherbage, neige et/ou verglas),
- l'entretien des végétaux en bordure de voie publique,
- l'interdiction d'abandonner des déchets sur la voie publique (en dehors des dates de ramassage).



### Carte d'identité et passeport

Depuis le 1er mars 2017, seules les communes équipées du dispositif biométrique sont aptes à recevoir les demandes de carte nationale d'identité et de passeport.

Ci-dessous les mairies du secteur, équipées du dispositif :

- Claye-Souilly
- Dammartin-en-Goële
- Meaux

### Application "panneau-pocket"

Pour être informé et alerter sur l'actualité de la commune de Nantouillet ainsi que du territoire, téléchargez l'application "Panneau-Pocket".



### Les propriétaires d'animaux

et en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures pour éviter une gêne du voisinage.

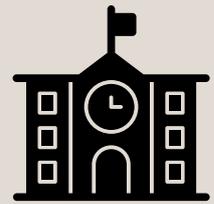
**Il est donc interdit, sous peine de poursuites, de laisser son animal faire du bruit de manière répétée et intempestive.**

Il appartient aux propriétaires de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

De même, **tout propriétaire doit tenir son animal en laisse** sur les voies, parcs et jardins publics, à l'intérieur de l'agglomération et **ramasser les déjections**. **En cas de non respect, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe pouvant aller jusqu'à une contravention de 3ème classe.**

**Les chiens sont interdits dans le parc de la Nourrie.**

Tout animal errant, trouvé sur la voie publique, sera conduit, sans délai, à la fourrière.



### Horaires de Mairie

Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Mardi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Mercredi : Fermé

Jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h30 / Les 1er et 3ème vendredi de chaque mois : 13h30-17h30

Samedi : les 1er et 3ème samedi de chaque mois : 9h00-12h00

 mairie.nantouillet@wanadoo.fr

### Info pratique

#### Le passage des encombrants

Sur inscription :

- **via votre espace usagé** avec l'identifiant se trouvant sur votre simulation de facture envoyée par la CCPMF
- **par téléphone** au 01.60.54.68.40
- **par mail** : environnement@cc-pmf.fr

## Aides aux nantolétains

La commune de Nantouillet n'ayant pas d'école sur son territoire, elle subventionne les structures suivantes :

- Centre de Loisirs de Gressy : Prise en charge de 50 % du tarif d'une journée avec ou sans repas (uniquement pendant les vacances scolaires)
- Centre de Loisirs de Juilly : Prise en charge de 50 % du tarif d'une journée avec ou sans repas (uniquement pendant les vacances scolaires)
- Espace Ado de Juilly : Prise en charge de 50 % du tarif annuel
- Long séjour organisé par le Centre de Loisirs de Juilly : Prise en charge de la différence de tarif entre celui appliqué aux habitants de Juilly et les extérieurs.

Pour vous faire rembourser, envoyer votre facture acquittée ainsi qu'un RIB à mairie.nantouillet@wanadoo.fr



MARS 2025 | MAIRIE DE NANTOUILLET | 01.64.36.24.06

## Installation d'une pergola et d'une boîte à livres

Installées rue de Meaux



Vous pouvez déposer ou emprunter un livre librement .

## Vie sociale

### Coiffeur



M.G.S. Salon  
Femme/Enfant

**Mélanie Esteves**  
**06 69 49 16 67**

Au salon et à votre domicile

### Soins énergétiques et de bien-être

Reiki Usui / Magnétisme

**Séverine Petit**  
**06 18 50 58 52**

Possibilité de séance à distance



## Vie associative

### Kart Cross

Air Soft  
Tous les dimanches  
De 9h à 18h  
Derrière la salle des fêtes

**Président : Philippe  
ROUSSEAU**



### SLD

Option tennis de table  
Tous les mardis soir  
Salle des fêtes

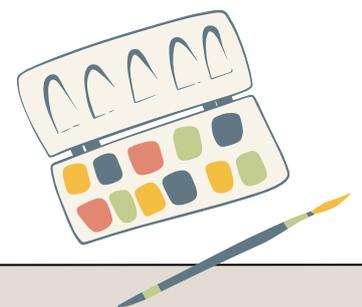
**Président : James GAUTHIER**



### Peinture

Tous les mardis après-midi  
Salle des fêtes

**Présidente : Agnès VIEVILLE**



[www.nantouillet.com](http://www.nantouillet.com)

## NANTOUILLET

# CALENDRIER 2025 COLLECTE DES DÉCHETS

**SORTIR LES BACS LA VEILLE DE LA COLLECTE (COLLECTE ASSURÉE MÊME LES JOURS FÉRIÉS)**

En janvier 2024, la Communauté de communes Plaines et Monts de France a installé des bornes à biodéchets sur le territoire. Les habitants ont ensuite été dotés d'un kit composé d'un bio seau et de badges d'accès. Les déchets sont acceptés en vrac.

**85** bornes à biodéchets installées sur le territoire

**376** tonnes de biodéchets collectées en 2024

**DÉCHETS ACCEPTÉS :** légumes et fruits / pain / céréales / produits laitiers / restes de repas / restes de viande / petits os / restes de poissons / crustacés / coquillages / filtres et marc de café / sachets de thé / dosettes en papier / noyaux, noix, coquilles d'œufs écrasées / fleurs et plantes fanées sans terre ni pot.

**Plaines & Monts de France**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Une question ?  
Besoin de plus d'informations ?  
Sur votre portail usager ou sur [environnement@cc-pmf.fr](mailto:environnement@cc-pmf.fr)



### COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

MARDI MATIN SEMAINE PAIRE (poubelle grise)

Jan	fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
7	4	4	1	13	10	8	5	2	14	11	9
21	18	18	15	27	24	22	19	16	28	25	23
			29					30			

#### COLLECTE SÉLECTIVE

Le bac de tri sélectif est collecté toutes les semaines **LE JEUDI MATIN**

#### BORNES À BIODÉCHETS

Les bacs sont collectés, lavés et remplacés toutes les semaines. Vous avez accès à l'ensemble des bornes du territoire de la CCPMF.

**APPORT VOLONTAIRE**

#### BORNES À VÊTEMENTS

Tous les textiles sont à jeter dans l'une des bornes disposées dans votre commune ou sur le territoire de la CCPMF.

**APPORT VOLONTAIRE**

#### COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Du 12/03 au 10/12, le bac des déchets verts est collecté toutes les semaines **LE MERCREDI MATIN**

**EN JUILLET-AOÛT TOUTES LES DEUX SEMAINES**  
02/07 - 16/07 - 30/07  
13/08 - 27/08

#### BORNES À VERRE

Tous les verres\* sont à jeter dans l'une des bornes disposées dans votre commune.  
\*sauf la vaisselle cassée, les flacons de parfum, les ampoules...

**APPORT VOLONTAIRE**

#### ENCOMBRANTS

Sur rendez-vous. Inscription obligatoire sur votre portail usager.

Direction de la communication de la CCPMF / Imprimerie Groupe Michel Catalano / Ne pas jeter sur la voie publique / Déc. 2024

Le calendrier est également disponible en mairie

## POURQUOI LES JEUNES CROIRAIENT EN L'AVENIR quand on ne croit pas en eux ?

JOURNÉES PORTES OUVERTES RENCONTREZ LES ÉQUIPES !

Scannez ce QR code pour plus d'informations

AU CFA DESCARTES, NOUS LES ENCOURAGEONS À CONSTRUIRE DEMAIN.

**CFA Descartes**  
PARIS EST | Marne-la-Vallée

3 000 APPRENTIS | 100 FORMATIONS | BAC+2 AU BAC+5 | 17 SECTEURS MÉTIERS | 2 500 ENTREPRISES PARTENAIRES

## BAFA 2025

BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR

Comment ? **3** SESSIONS RÉALISÉES SOUS 30 MOIS MAX.

**1** Session de formation générale  
du 15 février au 22 février 2025  
du 12 avril au 19 avril 2025  
du 5 juillet au 12 juillet 2025  
du 19 juillet au 26 juillet 2025  
du 18 octobre au 25 octobre 2025  
du 20 décembre au 28 décembre 2025

**2** Stage pratique  
Il peut se dérouler dans un accueil de loisirs ou en séjours de vacances

**3** Session approfondissement

du 24 février au 1er mars 2025 "Grands jeux"  
du 21 avril au 26 avril 2025 "Ecoanimation"  
du 25 août au 30 août 2025 "Jeux collectifs et jeux de plein air"  
du 26 octobre au 31 octobre 2025 "Création de jeux et imaginaire"

**BAFD** BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR

Session générale du 16 juin au 20 juin (545€)  
Session perfectionnement du 17 novembre au 22 novembre (435€)

Retrouvez toutes les sessions sur [www.laligue77.org](http://www.laligue77.org)  
**01.85.76.37.55** [bafa.bafdelaligue77.org](http://bafa.bafdelaligue77.org)

## Les Centres de Planification et d'éducation Familiale (CPEF) CHANGENT DE NOM ET DEVIENNENT... ..LES CSS

### CENTRES DE SANTÉ SEXUELLE

Mêmes lieux, mêmes professionnels, mêmes missions : **INFOS, CONSEILS** et **SOINS** autour de :

- la vie affective et sexuelle
- la contraception
- la prévention et le dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST)
- la grossesse
- l'interruption volontaire de grossesse (IVG)
- les violences intrafamiliales
- la vaccination

Rendez-vous dans la Maison Départementale des Solidarités (MDS) la plus proche de chez vous pour nous rencontrer !

**PLUS D'INFORMATIONS**

Centre de Santé Sexuelle  
À Mary-Marty sur le site de l'Hôpital  
A Drouantelles 7 sur du Gal de Caude

01.60.21.29.35 - 07.72.37.04.22

**seine & marne**  
LE DÉPARTEMENT